



SEANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2017

Compte rendu

L'An deux mille dix-sept et le vingt-neuf mars, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont assemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50, Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de M. Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

Etaient présents :

M. F. ABERT, Mme L. ACQUIER, M. J.-M. ALAUZET, M. G. BALAZUN, M. G. BARRAL, Mme V. BARTHAS-ORSAL, Mme M. BODKIN, M. P. BONNAL, Mme S. BOUALLAGA, M. D. BOUMAAZ, M. T. BREYSSE, Mme A. BRISSAUD, M. R. CAIZERGUES, Mme M. CASSAR, M. G. CASTRE, Mme C. CLARAC, M. R. COTTE, M. C. COUR, M. J.-L. COUSQUER, Mme P. DANAN, Mme C. DARDE, M. H. DE VERBIZIER, Mme V. DEMON, Mme A. DESTAILLATS, M. J.-M. DI RUGGIERO, M. J. DOMERGUE, Mme C. DONADA, Mme M. DRAY-FITOUSSI, M. P. DUDIEUZERE, M. J.-N. FOURCADE, M. M. FRAYSSE, Mme J. FRÊCHE, Mme J. GALABRUN-BOULBES, M. J.-P. GRAND, Mme I. GUIRAUD, Mme C. HART, Mme R. ILLAIRE, Mme C. JABADO, Mme S. JANNIN, M. L. JAOUL, Mme S. KERANGUEVEN, M. P. KRZYZANSKI, M. A. LARUE, M. M. LEVITA, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme E. LLORET, M. J.-M. LUSSERT, M. J. MALEK, Mme C. MARION, Mme I. MARSALA, M. J.-L. MEISSONNIER, M. C. MEUNIER, Mme P. MIRALLES, M. J.-P. MOURE, M. A. MOYNIER, Mme M.-C. PANOS, M. E. PASTOR, M. G. PASTOR, M. Y. PELLET, Mme V. PEREZ, M. E. PETIT, M. T. QUILES, M. J. RAYMOND, M. R. REVOL, M. J.-P. RICO, M. H. ROUILLEAULT, Mme B. ROUSSEL-GALIANA, Mme M.-H. SANTARELLI, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY, M. N. SEGURA, M. S. TORTORICI, Mme I. TOUZARD, M. B. TRAVIER, M. J. VERA, Mme A. YAGUE, M. R. YOUSSEUS, .

Pouvoir(s):

M. J.-F. AUDRIN à Mme I. GUIRAUD, Mme R. BUONO à Mme C. DONADA, M. R. CALVAT à M. T. BREYSSE, Mme T. DASYLVA à Mme I. MARSALA, M. T. DEWINTRE à M. L. JAOUL, M. A. EL KANDOUSSI à Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme M. FOURCADE à M. J.-M. ALAUZET, Mme I. GIANIEL à M. C. MEUNIER, M. G. LANNELONGUE à M. J. DOMERGUE, M. M. MAJDOUL à M. J.-P. MOURE, M. H. MARTIN à Mme C. HART, Mme B. MICHEL à M. J.-L. SAVY, Mme C. NAVARRE à Mme C. MARION, M. E. PENSO à Mme I. TOUZARD.

Absent(es):

Mme F. JAMET

AFFAIRE N°1 : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comporte 75 affaires.

L'ordre du jour est adopté à la majorité des voix exprimées.

(1 vote contre).

A voté contre : M. D. BOUMAAZ

AFFAIRE N°2 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU MERCREDI 22 FÉVRIER 2017

Monsieur le Président soumet à l'approbation des Elus le projet du procès-verbal du mercredi 22 février 2017.

Le procès-verbal de la séance du mercredi 22 février 2017 est adopté à la majorité des voix exprimées.

(1 vote contre).

A voté contre : M. D. BOUMAAZ

AFFAIRE N°3 : APPLICATION DE L'ARTICLE L .5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE N°4 : HORS COMMISSION – VŒU POLITIQUE DE SOUTIEN À L'INSCRIPTION DE LA COURSE CAMARGUAISE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).

S'est abstenue : Mme R. BUONO.

AFFAIRE N°5 : HORS COMMISSION – ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION ; COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ALÈS, MONTPELLIER MÉDITERRANÉ MÉTROPOLITAIN - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (1 vote contre).

A voté contre : M. D. BOUMAAZ.

AFFAIRE N°6 : HORS COMMISSION – PACTE MÉTROPOLITAIN D'INNOVATION "MONTPELLIER CAPITAL SANTÉ" - DEMANDE DE SUBVENTIONS - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (1 vote contre).

A voté contre : M. D. BOUMAAZ.

AFFAIRE N°7 : HORS COMMISSION – SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION - CONTRIBUTION MÉTROPOLITAINE - APPROBATION

M. D. BOUMAAZ sort de séance.

M. J. DOMERGUE sort définitivement de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).

S'est abstenu : M. A. LARUE.

AFFAIRE N°8 : HORS COMMISSION – STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE - AVIS DE LA MÉTROPOLE SUR LE PROJET DE RÉFORME DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Mme. I. MARSALA, Mme. S. KERANGUEVEN, Mme. C. HART, M. JL. SAVY, M. H. DE VERBIZIER, M. C. MEUNIER, M. R. YOUSSEOUS, M. J. MALEK et M. F. ABERT sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions).

Se sont abstenus : Mme S. BOUALLAGA, Mme A. BRISSAUD, Mme P. DANAN, M. A. LARUE, M. E. PETIT.

AFFAIRE N°9 : HORS COMMISSION – DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS SINISTRÉS PAR LES ORAGES DE GRÊLE - CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme. I. MARSALA, Mme C. HART, M. C. MEUNIER, M. J. MALEK et M. F. ABERT entrent en séance.

Mme. V. PEREZ sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°10 : HORS COMMISSION – DÉMATÉRIALISATION DU DOSSIER DE CONVOCATION AUX SÉANCES DU CONSEIL DE MÉTROPOLE - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°11 : HORS COMMISSION – PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE BAILLARGUES - SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU 33 - TRANSFERT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC SNCF RÉSEAU - PÉRIMÈTRE ROUTIER - ACQUISITIONS FONCIÈRES - CONTENU DES MISSIONS

Mme. V. PEREZ et M. JL. SAVY entrent en séance.

Mme. P. MIRALLES sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°12 : FINANCES – TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017 - ADOPTION

Mme. S. KERANGUEVEN, Mme. P. MIRALLES, M. D. BOUMAAZ, M. H. DE VERBIZIER et M. R. YOUSSEOUS entrent en séance.

M. J. VERA sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (6 abstentions et 1 vote contre).

A voté contre : M. D. BOUMAAZ.

Se sont abstenus : Mme S. BOUALLAGA, Mme A. BRISSAUD, Mme P. DANAN, M. A. LARUE, M. J.-M. LUSSERT, M. E. PETIT.

AFFAIRE N°13 : FINANCES – TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) POUR 2017 – ADOPTION

M. J. VERA entre en séance.

M. D. BOUMAAZ sort de séance.

M. JP. GRAND sort définitivement de séance.

M. P. DUDIEUZERE sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. G. BALAZUN.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (2 abstentions et 2 votes contre).

Ont voté contre : Mme A. BRISSAUD, M. A. LARUE.

Se sont abstenus : Mme S. BOUALLAGA, M. E. PETIT.

AFFAIRE N°14 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ CANNABE - COMMUNE DE COURNONTERRAL - PROCÉDURE DE DÉSIGNATION D'UN AMÉNAGEUR DANS LE CADRE D'UNE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'EXAMEN DES PROPOSITIONS - ÉLECTION

M. A. LARUE sort de séance.

M. G. PASTOR sort définitivement de séance donnant pouvoir à Mme. MC. PANOS.

Selon les dispositions de l'article R 300-9 du Code de l'urbanisme, il appartient au Conseil de Métropole, dans le cadre de cette procédure, de désigner en son sein à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne les membres composant la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues, préalablement à l'engagement de la négociation.

Le Président propose une liste avec les candidatures suivantes :

Membres titulaires :

- Stéphanie JANNIN,
- Thierry BREYSSE,
- Régine HILAIRE,
- Isabelle TOUZARD,
- Rabii YOUSSEF.

Membres suppléants :

- Catherine DARDE,
- Abdi EL KANDOUSSI,
- Joël RAYMOND,
- Jackie GALABRUN-BOULBES,
- Eliane LLORET.

Une seconde liste a été déposée dans les délais avec la candidature suivante :

Membre titulaire :

- Eric PETIT.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret dans les conditions définies ci-dessus.

Présents et représentés (émargement) : 91

Votants : 86

Bulletins blancs : 3

Bulletin nul : 1

Suffrages exprimés : 82

Titulaires :

Sièges à pourvoir : 5

Quotient : 8,2

Liste 1 :

Voix obtenues : 77

Attribution au quotient : 5

Attribution au plus fort reste : 0

Total : 5

Liste 2 :

Voix obtenues : 5

Attribution au quotient : 0

Attribution au plus fort reste : 0

Total : 0

Suppléants :

Sièges à pourvoir : 5

Quotient : 8,2

Liste 1 :

Voix obtenues : 77

Attribution au quotient : 5

Attribution au plus fort reste : 0

Total : 5

Liste 2 :

Voix obtenues : 5

Attribution au quotient : 0

Attribution au plus fort reste : 0

Total : 0

La liste 1 est élue.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°15 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – VILLE DE MONTPELLIER - MODIFICATION N°11 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - APPROBATION - CRÉATION DES PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS « DOMAINE DU CHÂTEAU DE BONNIER DE LA MOSSON » ET « PARCS ET OUVRAGES D'ART DU CHÂTEAU D'O » - ACCORD

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°16 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – COMMUNE DE VENDARGUES - 2ÈME MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°17 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°18 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – PROJET URBAIN PARTENARIAL - COMMUNE DE BAILLARGUES - SECTEUR "ROUTE IMPÉRIALE" - CONVENTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS OCEANIS PROMOTION ET EUROPEAN HOMES - CONVENTIONS DE REVERSEMENT AU SYNDICAT MIXTE GARRIGUES CAMPAGNE ET À LA COMMUNE DE BAILLARGUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°19 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET ROXIM FINANCE S.A. POUR UNE OPÉRATION SISE 941 RUE PIOCH DE BOUTONNET, COMMUNE DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°20 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – POLITIQUE FONCIÈRE EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL - CONVENTION DE TYPE « ANTICIPATION FONCIÈRE » AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LANGUEDOC-ROUSSILLON (EPF LR) ET LA COMMUNE DE JUVIGNAC - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°21 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – PROJET CLINIQUE SAINT JEAN - VENTE DE TERRAIN AU GROUPE CAP SANTÉ - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°22 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT) DU DOMAINE PUBLIC - RUE DES AIGRETTES À MONTPELLIER - SCI ORTHO LES AIGRETTES

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°23 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – AUTORISATION DE SIGNER UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA SOCIÉTÉ "F CONSTRUCTION" POUR LA RÉALISATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE - RUE DE CENTRAYRARGUES À MONTPELLIER

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°24 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – ADHÉSION À L'ASSOCIATION OPENIG - AUTORISATION

M. JP. RICO sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°25 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – ADHÉSION AU CLUB VILLES, TERRITOIRES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (VITECC) - RENOUVELLEMENT - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°26 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – COMMUNE DE MONTPELLIER - SECTEUR COMÉDIE/LEZ - INSTAURATION D'UN PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE RECONQUÊTE URBAINE ENTRE LA COMÉDIE ET LE LEZ - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°27 : LOGEMENT – MISE EN ŒUVRE DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DE L'ÉTAT D'ATTRIBUTION DES AIDES À LA PIERRE - APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DU LOGEMENT SOCIAL PUBLIC POUR L'ANNÉE 2017

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°28 : LOGEMENT – DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE D'ATTRIBUTION DES AIDES À LA PIERRE - AVENANTS AUX CONVENTIONS SIGNÉES AVEC L'ÉTAT ET L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT POUR L'ANNÉE 2017 - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°29 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « ORIGAMI », 448 RUE DE LA MADELEINE, ZAC DES GRISETTES LOT 5 E À MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À ACM HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. CASTRE, M. R. COTTE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°30 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 52 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LE ZELLIGE », ZAC SAINT-ESTÈVE LOT M4 À PIGNAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SA D'HLM ERILIA - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme V. BARTHAS-ORSAL.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°31 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 43 LOGEMENTS SOCIAUX - ZAC ROQUE FRAÏSSE, TRANCHE 2, LOT 14, À SAINT JEAN DE VÉDAS - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM LE NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°32 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 105 LOGEMENTS SOCIAUX À LATTES ET VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. S. TORTORICI.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°33 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES LOGES D'ARIANE », AVENUE DE L'AGAU À LATTES - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. S. TORTORICI.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°34 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 33 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « PARC DE L'ÉLYSÉE » 2ÈME TRANCHE, 700 ROUTE DE NÎMES À CASTELNAU-LE-LEZ - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. S. TORTORICI.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°35 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES VIGNES DE L'ÉCLUSE » - 964 AVENUE DU PONT TRINQUAT À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. S. TORTORICI.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°36 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES BAINS », CHEMIN DE L'ORT À JUVIGNAC - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. S. TORTORICI.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°37 : LOGEMENT – OPÉRATION "RÉNOVER POUR UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE 2013-2018"- ATTRIBUTION DE SUBVENTION À UN PARTICULIER - DÉLIBÉRATION N° 13918 DU 30 JUIN 2016 - MODIFICATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°38 : LOGEMENT – INTERVENTION DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE EN FAVEUR DE L'HABITAT PRIVÉ - RÈGLEMENT ATTRIBUTIF DE SUBVENTIONS - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°39 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – CPER 2015-2020 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À MONTPELLIER SUPAGRO POUR LE PROJET PLAT'EAUX - HALLES HYDRAULIQUES - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme C. MARION.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°40 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – CPER 2015-2020 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER POUR LE PROJET SUD @LTERNANCE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRE N°41 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – CPER 2015-2020 -
ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'IRSTEA POUR LE PROJET VIGNE ET VIN LR -
DRIADES - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRE N°42 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ASSOCIATION DES VILLES ET
COLLECTIVITÉS POUR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET
L'AUDIOVISUEL (AVICCA) - RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION - APPROBATION**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme S. KERANGUEVEN, M. J. RAYMOND.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°43 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – SOUTIEN AUX
MANIFESTATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS -
AUTORISATION DE SIGNATURE**

M. JP. RICO entre en séance.

Mme. M. CASSAR et M. JL. SAVY sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRE N°44 : HORS COMMISSION – DOTATION DE POLITIQUE DE LA VILLE
2017 - CONVENTION CADRE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ENTRE L'ETAT,
MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ ET LA VILLE DE MONTPELLIER -
AUTORISATION DE SIGNATURE**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRE N°45 : COHÉSION SOCIALE – CONTRAT DE VILLE - ATTRIBUTION DES
MOYENS DE FONCTIONNEMENT AUX CONSEILS CITOYENS - APPROBATION**

M. Y. PELLET sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRE N°46 : COHÉSION SOCIALE – ADHÉSION À L'ASSOCIATION VILLES ET
TERRITOIRES LANGUEDOC-ROUSSILLON - CENTRE RESSOURCE RÉGIONAL
POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE - ANNÉE 2017 - APPROBATION**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme C. DARDE, Mme S. JANNIN.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°47 : COHÉSION SOCIALE – ASSOCIATION POUR L'EMPLOI ET LE
DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE - BGE MONTPELLIER - CONVENTION
LOCALE CITÉSLAB, LE RÉSEAU D'AMORÇAGE DE PROJETS - CONVENTION
CADRE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRE N°48 : COHÉSION SOCIALE – ASSOCIATION INFORMATIQUE PLUS -
CHANTIER D'INSERTION ET D'UTILITÉ SOCIALE - TRI ET RÉPARATION DE
MATÉRIEL INFORMATIQUE OBSOLÈTE - SUBVENTION - CONVENTION -
AUTORISATION DE SIGNATURE**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°49 : COHÉSION SOCIALE – ASSOCIATION PASSERELLES INSERTION - CHANTIER D'INSERTION ET D'UTILITÉ SOCIALE "MÉCANIQUE ET AIDE À LA MOBILITÉ" - RÉPARATION DE VÉHICULES - SUBVENTION - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°50 : FINANCES – BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION

M. JM. DI RUGGIERO et M. N. SEGURA sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°51 : FINANCES – AFFECTATION DES SUBVENTIONS SPORTS - ADOPTION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).

S'est abstenu(e) : M. E. PETIT.

AFFAIRE N°52 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE, CONTENTIEUX ET AFFAIRES JURIDIQUES – PROJET POP-UP CYCLING, MICRO-ARCHITECTURE MOBILE - AUTORISATION DE LANCER UN APPEL À DÉCHETS AUPRÈS DES ENTREPRISES LOCALES - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme. M. CASSAR, M. Y. PELLET et M. JM. DI RUGGIERO entrent en séance.

Mme. V. DEMON et M. E. PASTOR sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°53 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE, CONTENTIEUX ET AFFAIRES JURIDIQUES – DÉVELOPPEMENT RÉSEAU COMMERCIAL - QUARTIER ODYSSEUM - AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°54 : RESSOURCES HUMAINES – MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - VILLE DE MONTPELLIER - CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN DE PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme. V. DEMON, M. E. PASTOR et M. N. SEGURA entrent en séance.

Mme. I. GUIRAUD et M. L. JAOUËL sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°55 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°56 : RESSOURCES HUMAINES – MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DE LA PERSONNE QUALIFIÉE DÉSIGNÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HÉRAULT (CDG34) POUR PARTICIPER AUX JURYS DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°57 : ENERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – APPEL À PROJET DE L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE "SOLUTION INTÉGRÉES DE MOBILITÉS GAZ NATUREL VÉHICULE" - PARTENARIAT AVEC LE PORTEUR DE PROJET SEVEN

Mme. I. GUIRAUD entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°58 : CULTURE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET MODIFICATION DES MONTANTS DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION POUR LA COMÉDIE DU LIVRE 2017

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°59 : CULTURE – SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA - MUSÉE HENRI PRADES - ADHÉSION À DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS - AUTORISATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°60 : CULTURE – SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA - MUSÉE HENRI PRADES - ACTUALISATION DES TARIFS DE LA BOUTIQUE - AUTORISATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°61 : CULTURE – DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES ÉDITIONS DOMENS RELATIVE À LA RÉÉDITION D'ŒUVRES DE GASTON BAISETTE - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. JL. SAVY entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°62 : CULTURE – DISPOSITIF DEMOS - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. L. JAOUL entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°63 : CULTURE – DISPOSITIF DEMOS - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT 2017 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE DE L'HÉRAULT - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°64 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES – ATTRIBUTION DE SUBVENTION - FONDS SPÉCIAL SPORT - CONVENTION D'ATTRIBUTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. A. LARUE entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°65 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – COMMUNE DE MONTPELLIER - AMÉNAGEMENT DU BARRAGE DU LAC DES GARRIGUES - DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU - DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE - APPROBATION

M. JL. MEISSONNIER sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°66 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER - AVANT PROJET - DÉCLARATION PRÉFECTORALE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU - DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°67 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – CONVENTION DE RACCORDEMENT À LA STATION D'ÉPURATION MAERA DE LA COMMUNE DE SAINT-AUNÈS - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°68 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LES COMMUNES DES SECTEURS EST ET OUEST - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. JL. MEISSONNIER entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°69 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – FOURNITURE D'EAU POTABLE À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR POUR LA COMMUNE DE SAINT-AUNÈS - CONVENTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE VENTE EN GROS - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°70 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - RÉHABILITATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°71 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ DE L'ESPACE PUBLIC – CONVENTION D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION POUR L'ASSOCIATION MUSIQUE SANS FRONTIÈRES À VENIR PRÉLEVER DES MATÉRIAUX DANS LE CADRE DU PROJET RÉCUPERCU - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme. C. HART sort définitivement de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°72 : HORS COMMISSION – SA AÉROPORT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE - CONSEIL DE SURVEILLANCE - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à la désignation d'un représentant au sein du Conseil de surveillance. La candidature de Monsieur SAUREL est proposée. Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Il est par ailleurs proposé, au regard de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à cette désignation au bulletin secret mais à main levée.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).

S'est abstenue : Mme A. BRISSAUD.

AFFAIRE N°73 : HORS COMMISSION – ORGANISMES EXTÉRIEURS - CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ DE L'HÉRAULT - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA MÉTROPOLE

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à la désignation de deux représentants de la Métropole (un titulaire et un suppléant) au sein du Conseil Territorial de Santé de l'Hérault. Les candidatures de M. Philippe SAUREL en qualité de représentant titulaire et de Mme Chantal LEVY-RAMEAU en qualité de représentante suppléante sont proposées. Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Il est par ailleurs proposé, au regard de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à cette désignation au bulletin secret mais à main levée.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°74 : HORS COMMISSION – PARTICIPATION AU SÉMINAIRE D'ÉTUDES DU BENCHMARK EUROPÉEN DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX (BEST) À BARCELONE - AUTORISATION DE PARTICIPATION ET DE DÉPLACEMENT

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°75 : HORS COMMISSION – COMMISSIONS DU CONSEIL DE MÉTROPOLE - COMPOSITION - APPROBATION

M. D. BOUMAAZ entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.